

Double-sens cyclable à Lyon : stop aux idées reçues

Ma ville au quotidien

Publié le 17 juillet 2017 par la rédaction du MET'

Les double-sens cyclables sont de plus en plus nombreux dans la Métropole. Une situation nouvelle qui vous fait réagir. Vous avez ainsi été nombreuses et nombreux à nous interpeller sur le sujet. La rédaction fait le point pour démêler le vrai du faux.

Le double-sens cyclable, ça sert à rien !

FAUX – De nombreuses agglomérations françaises ont déjà adopté le double-sens cyclable et les résultats sont très positifs :

- hausse de la pratique du vélo,
- baisse des vitesses,
- baisse des accidents.

Paris, Nantes, Bordeaux, Strasbourg, Lille, Grenoble l'ont déjà testé, éprouvé... et approuvé !

Le double-sens cyclable, c'est dangereux

FAUX – Les premiers doubles-sens ont été aménagés dans les années 1990 à Saint-Fons et Saint-Genis-Laval et il n'y a **pas eu un seul accident sur un double-sens cyclable dans toute l'agglomération**. Le constat est le même pour les autres villes qui ont adopté le double-sens cyclable.

Il n'y a pas encore assez de rues aménagées en double-sens cyclable

VRAI – La Métropole compte 150 km de rue à double-sens cyclable dans une vingtaine de ses communes mais elle veut aller plus loin : l'objectif est d'atteindre **300 km d'ici 2020**.

L'implantation des double-sens cyclables est vraiment faite au hasard !

FAUX – Chaque projet fait l'objet d'**une étude détaillée** pour s'assurer que toutes les conditions de sécurité sont réunies : par exemple, la bonne visibilité, notamment aux croisements, et les règles de priorité aux carrefours.

Il y a des rues où une voiture et un vélo ne peuvent même pas se croiser !

FAUX – Avant chaque création d'un double-sens cyclable, les largeurs de voie permettant le croisement des véhicules sont vérifiées. Même dans des rues où la largeur n'excède pas **2,70 mètres** les croisements sont possibles et incitent chacun à ralentir.

Il n'y a que des doubles-sens cyclables en zone 30

FAUX – Le double-sens cyclable est généralisé dans des rues limitées à 30 km/h ou moins, là où les croisements s'effectuent à faible vitesse. Il peut également être installé en zone 50, avec des bandes ou des pistes cyclables plus séparées du flux de voitures.

Les marquages au sol ont lieu en pleine nuit et ça dérange les riverains !

FAUX – Les travaux de marquage des doubles-sens cyclables **sont réalisés la plupart du temps en journée**. En période de canicule, les marquages sont décalés la nuit, lorsque les températures sont moins élevées, pour préserver la santé des équipes.



Les double-sens cyclables favorisent le partage de la route entre usagers.
© Thierry Fournier // Métropole de Lyon



Les doubles-sens cyclables sécurisent les déplacements des cyclistes.
© Thierry Fournier // Métropole de Lyon